



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-5896>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-5896**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de cartes dans le cadre de l'achat de carburant, de recharge électrique et de prestations annexes pour le parc automobile de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Description : La consultation est lancée sous forme d'appel d'offres ouvert selon les articles R2161-2 à R2161-5 et R.2162.1 et suivants du code de la commande publique. La présente consultation concerne l'achat de cartes permettant (dans un réseau multi-enseignes pour le lot 2), la recharge électrique ou la fourniture de carburants en libre-service auprès des stations proposées par le titulaire dans son offre, pour les véhicules de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur appelés à se déplacer sur l'ensemble des axes routiers et autoroutiers du territoire régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, national français, ainsi qu'en Italie et en Belgique. Le marché est conclu par voie d'accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles, et à prix unitaires, avec un seul attributaire par lot. L'accord-cadre est exécuté au moyen de bons de commande ou sur la plateforme internet du titulaire pour l'acquisition ou la modification des cartes et télépéages. L'achat de recharge électrique, de carburants, péages, stationnements et lavages est effectuée sans bon de commande, à prix unitaires appliqués aux quantités réellement livrées. Les prestations sont réparties en 3 lots qui feront l'objet de marchés séparés. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Les candidats peuvent soumissionner à tous les lots

Identifiant de la procédure : e5e54059-ec8c-4059-a26e-b1ea65040c61

Identifiant interne : 2024-183

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09132000 Essence

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09134000 Gasoils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09310000 Électricité

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Acquisition de cartes de recharge pour bornes électriques pour la France

Description : Le montant minimum annuel de l'accord-cadre est de 62 500 Euros HT. Le montant maximum annuel de l'accord-cadre est de 250 000 Euros HT

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09132000 Essence

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09134000 Gasoils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09310000 Électricité

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter de la notification au titulaire, reconductible 3 fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder 4 ans

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. A ce titre, il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consultée régulièrement lors du retrait du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur. Le candidat effectuera lui-même les éventuelles modifications ou mise à jour d'adresse de courrier électronique, sur le profil d'acheteur Aws, dans sa « fiche entreprise ». A aucun moment le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu responsable du renseignement d'une adresse mail erronée ou non consultée régulièrement par le candidat. A ce titre, la Région conseille l'utilisation d'une adresse mail pouvant être consultée par plusieurs personnes. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur Les critères de jugement des offres pour les 3 lots sont définis de manière complète à l'article 4 du Rc. Le candidat devra proposer pour le lot 2 au moins 5 points d'approvisionnement pour chaque département de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous peine de voir son offre déclarée irrégulière. Pour le lot 3, le candidat devra proposer au moins 15 points d'approvisionnement pour l'Italie et pour la Belgique. Pour le lot 1 : acquisition de cartes de recharge pour bornes électriques pour la France - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour la recharge électrique sur borne seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix aux bornes des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Hôtel de Région (27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20) - Maison de la Région du Vaucluse - Maison de la Région des Hautes-Alpes - Maison de la Région des Alpes de Haute-Provence - Maison de la Région des Alpes-Maritimes - Maison de la Région du Var Vous trouverez l'ensemble des adresses de ces sites sur cette page : <https://www.maregionsud.fr/votre-region/les-missions/maisons-de-la-region> Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de recharge électrique en vigueur à la date fixée et le mode de calcul. La formule de notation est la suivante : $\text{Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) } \times 60 = \text{note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 \%) - Sous-critère 1 (25 \%) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 \%) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 \%) : performances de la gestion des télépéages, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 \%) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint. Pour le lot 2 : acquisition de cartes d'achat de carburant pour la France - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour les carburants seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix à la pompe des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Hôtel de Région (27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20) - Maison de la Région du Vaucluse - Maison de la$

Région des Hautes-Alpes - Maison de la Région des Alpes de Haute-Provence - Maison de la Région des Alpes-Maritimes - Maison de la Région du Var Vous trouverez l'ensemble des adresses de ces sites sur cette page : <https://www.maregionsud.fr/votre-region/les-missions/maisons-de-la-region> Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de carburant en vigueur à la date fixée et le mode de calcul. La formule de notation est la suivante : Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) x 60 = note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 %) - Sous-critère 1 (25 %) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 %) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 %) : performances de la gestion des télépéages, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 %) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint. Pour le lot 3 : acquisition de cartes d'achat de carburant pour la Belgique et l'Italie - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour les carburants seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix à la pompe des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Site de Bruxelles : 62 rue du trône 1050 Bruxelles - Belgique - Italie : Cuneo Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de carburant en vigueur à la date fixée et le mode de calcul. La formule de notation est la suivante : Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) x 60 = note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 %) - Sous-critère 1 (25 %) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 %) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 %) : performances de la gestion des télépéages analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 %) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une déclaration sur l'honneur attestée par le candidat, pour justifier : - qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à 5 du Ccp- qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - qu'il respecte le Rgpd. - qu'il est parfaitement informé des exigences légales relatives au respect de la vie privée qui s'imposent aux responsables de traitement d'une part et aux sous-traitants d'autre part et du caractère essentiel que revêt la conformité du service objet de la consultation à la réglementation relative à la protection des données personnelles et qu'il entend appliquer les principes et exigences y afférents (selon le modèle de déclaration sur l'honneur ci-joint) . La liste complète et exhaustive des éléments demandés au titre de la candidature figure à l'article 3a du Rc

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1403562>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1403562>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/02/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 20/02/2024 à 09:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Acquisition de cartes d'achat de carburant pour la France

Description : Le montant minimum annuel de l'accord-cadre est de 250 000 Euros HT. Le montant maximum annuel de l'accord-cadre est de 750 000 Euros HT

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09132000 Essence

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09134000 Gasoils

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter de la notification au titulaire, reconductible 3 fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder 4 ans

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. A ce titre, il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consulté régulièrement lors du retrait du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur. Le candidat effectuera lui-même les éventuelles modifications ou mise à jour d'adresse de courrier électronique, sur le profil d'acheteur Aws, dans sa « fiche entreprise ». A aucun moment le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu responsable du renseignement d'une adresse mail erronée ou non consultée régulièrement par le candidat. A ce titre, la Région conseille l'utilisation d'une adresse mail pouvant être consultée par plusieurs personnes. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur Les critères de jugement des offres pour les 3 lots sont définis de manière complète à l'article 4 du Rc. Le candidat devra proposer pour le lot 2 au moins 5 points d'approvisionnement pour chaque département de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous peine de voir son offre déclarée irrégulière. Pour le lot 3, le candidat devra proposer au moins 15 points d'approvisionnement pour l'Italie et pour la Belgique. Pour le lot 1 : acquisition de cartes de recharge pour bornes électriques pour la France - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour la recharge électrique sur borne seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix aux bornes des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Hôtel de Région (27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20) - Maison de la Région du Vaucluse - Maison de la Région des Hautes-Alpes - Maison de la Région des Alpes de Haute-Provence - Maison de la Région des Alpes-Maritimes - Maison de la Région du Var Vous trouverez l'ensemble des adresses de ces sites sur cette page : <https://www.maregionsud.fr/votre-region/les-missions/maisons-de-la-region> Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de recharge électrique en vigueur à la date fixée et le mode de calcul. La formule de notation est la suivante : Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) x 60 = note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 %) - Sous-critère 1 (25 %) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 %) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 %) : performances de la

gestion des télépéages, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 %) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint. Pour le lot 2 : acquisition de cartes d'achat de carburant pour la France - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour les carburants seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix à la pompe des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Hôtel de Région (27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20) - Maison de la Région du Vaucluse - Maison de la Région des Hautes-Alpes - Maison de la Région des Alpes de Haute-Provence - Maison de la Région des Alpes-Maritimes - Maison de la Région du Var Vous trouverez l'ensemble des adresses de ces sites sur cette page : <https://www.maregionsud.fr/votre-region/les-missions/maisons-de-la-region> Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de carburant en vigueur à la date fixée et le mode de calcul. La formule de notation est la suivante : Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) x 60 = note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 %) - Sous-critère 1 (25 %) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 %) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 %) : performances de la gestion des télépéages, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 %) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint. Pour le lot 3 : acquisition de cartes d'achat de carburant pour la Belgique et l'Italie - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour les carburants seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix à la pompe des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Site de Bruxelles : 62 rue du trône 1050 Bruxelles - Belgique - Italie : Cuneo Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de carburant en vigueur à la date fixée et le mode de calcul. La formule de notation est la suivante : Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) x 60 = note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 %) - Sous-critère 1 (25 %) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 %) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 %) : performances de la gestion des télépéages analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 %) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr>)

/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une déclaration sur l'honneur attestée par le candidat, pour justifier : - qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à 5 du Ccp- qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - qu'il respecte le Rgpd. - qu'il est parfaitement informé des exigences légales relatives au respect de la vie privée qui s'imposent aux responsables de traitement d'une part et aux sous-traitants d'autre part et du caractère essentiel que revêt la conformité du service objet de la consultation à la réglementation relative à la protection des données personnelles et qu'il entend appliquer les principes et exigences y afférents (selon le modèle de déclaration sur l'honneur ci-joint) . La liste complète et exhaustive des éléments demandés au titre de la candidature figure à l'article 3a du Rc

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1403562>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1403562>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/02/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 20/02/2024 à 09:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Acquisition de cartes d'achat de carburant pour la Belgique et l'Italie

Description : Le montant minimum annuel de l'accord-cadre est de 5 000 Euros HT. Le montant maximum annuel de l'accord-cadre est de 10 000 Euros HT

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30163100 Cartes pour l'achat de carburant

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09132000 Essence

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09134000 Gasoils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09310000 Électricité

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter de la notification au titulaire, reconductible 3 fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder 4 ans

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique. A ce titre, il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consulté régulièrement lors du retrait du dossier de consultation des entreprises sur le profil acheteur. Le candidat effectuera lui-même les éventuelles modifications ou mise à jour d'adresse de courrier électronique, sur le profil d'acheteur Aws, dans sa « fiche entreprise ». A aucun moment le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu responsable du renseignement d'une adresse mail erronée ou non consultée régulièrement par le candidat. A ce titre, la Région conseille l'utilisation d'une adresse mail pouvant être consultée par plusieurs personnes. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur Les critères de jugement des offres pour les 3 lots sont définis de manière complète à l'article 4 du Rc. Le candidat devra proposer pour le lot 2 au moins 5 points d'approvisionnement pour chaque département de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous peine de voir son offre déclarée irrégulière. Pour le lot 3, le candidat devra proposer au moins 15 points d'approvisionnement pour l'Italie et pour la Belgique. Pour le lot 1 : acquisition de cartes de recharge pour bornes électriques pour la France - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour la recharge électrique sur borne seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix aux bornes des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Hôtel de Région (27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20) - Maison de la Région du Vaucluse - Maison de la Région des Hautes-Alpes - Maison de la Région des Alpes de Haute-Provence - Maison de la Région des Alpes-Maritimes - Maison de la Région du Var Vous trouverez l'ensemble des adresses de ces sites sur cette page : <https://www.maregionsud.fr/votre-region/les-missions/maisons-de-la-region> Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de recharge électrique en vigueur à la date fixée et le mode de

calcul. La formule de notation est la suivante : Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) x 60 = note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 %) - Sous-critère 1 (25 %) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 %) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 %) : performances de la gestion des télépéages, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 %) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint. Pour le lot 2 : acquisition de cartes d'achat de carburant pour la France - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour les carburants seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix à la pompe des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Hôtel de Région (27 place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20) - Maison de la Région du Vaucluse - Maison de la Région des Hautes-Alpes - Maison de la Région des Alpes de Haute-Provence - Maison de la Région des Alpes-Maritimes - Maison de la Région du Var Vous trouverez l'ensemble des adresses de ces sites sur cette page : <https://www.maregionsud.fr/votre-region/les-missions/maisons-de-la-region> Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de carburant en vigueur à la date fixée et le mode de calcul. La formule de notation est la suivante : Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) x 60 = note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 %) - Sous-critère 1 (25 %) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 %) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 %) : performances de la gestion des télépéages, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 %) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint. Pour le lot 3 : acquisition de cartes d'achat de carburant pour la Belgique et l'Italie - Le prix (60 %) Pour des raisons d'équité entre les candidats, les prix ou tarifs de référence proposés dans le Détail Quantitatif Estimatif pour les carburants seront les prix correspondant au 5 février 2024. Ces prix seront définis sur la base d'une moyenne des prix à la pompe des 3 stations proposées par le candidat les plus proches des sites suivants : - Site de Bruxelles : 62 rue du trône 1050 Bruxelles - Belgique - Italie : Cuneo Le candidat fournira en annexe du Dqe un document permettant de justifier ses tarifs de carburant en vigueur à la date fixée et le mode de calcul. La formule de notation est la suivante : Prix le plus bas proposé parmi toutes les offres (total devis quantitatif estimatif) x 60 = note Prix proposé par le candidat analysé (total devis quantitatif estimatif) - La valeur technique (40 %) - Sous-critère 1 (25 %) : maillage territorial par département. L'analyse s'applique conformément au protocole d'analyse joint en annexe et eu égard au nombre de points d'approvisionnement indiqué dans le cadre de mémoire technique ; - Sous-critère 2 (8 %) : performances des cartes et du système de gestion associé, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous critère 3 (2 %) : performances de la gestion des télépéages analysé à partir du cadre de mémoire

technique et conformément au protocole d'analyse joint ; - Sous-critère 4 (5 %) : performances de l'outil de localisation des points d'approvisionnement, analysé à partir du cadre de mémoire technique et conformément au protocole d'analyse joint.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une déclaration sur l'honneur attestée par le candidat, pour justifier : - qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à 5 du Ccp- qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - qu'il respecte le Rgpd. - qu'il est parfaitement informé des exigences légales relatives au respect de la vie privée qui s'imposent aux responsables de traitement d'une part et aux sous-traitants d'autre part et du caractère essentiel que revêt la conformité du service objet de la consultation à la réglementation relative à la protection des données personnelles et qu'il entend appliquer les principes et exigences y afférents (selon le modèle de déclaration sur l'honneur ci-joint) . La liste complète et exhaustive des éléments demandés au titre de la candidature figure à l'article 3a du Rc

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1403562,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1403562)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1403562>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/02/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 20/02/2024 à 09:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Numéro d'enregistrement : 23130002100012

Adresse postale : Hotel de Région 27 Place Jules Guesde

Ville : Marseille

Code postal : 13481

Pays : France

Point de contact : MUSELIER Renaud

Adresse électronique : servicedesmarches@regionpaca.fr

Téléphone : 0491575057

Télécopieur : 0491575064

Adresse internet : <http://www.maregionsud.fr>

Profil de l'acheteur : <http://achat.maregionsud.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 222009

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13281

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Numéro d'enregistrement : 479283

Adresse postale : Place Félix-Baret Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Pays : France

Point de contact : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Télécopieur : 0484354460

Adresse internet : <https://www.paca.pref.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8f020795-23a0-49b6-9599-ff6b6c2c2ca5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/01/2024 à 14:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2024